

Mines-Ponts, rapport du jury. Session 2008, épreuves orales d'espagnol.

Aucun changement dans le déroulement des épreuves orales cette année. Les candidats préparent pendant 20 minutes un article de presse récent, postérieur aux dates du concours 2007, portant sur un éventail de thèmes ouvert et varié : actualité du monde hispanique, faits de société, actualité scientifique (en excluant des articles trop spécialisés), grands problèmes du monde contemporain.

Le candidat est invité à résumer de façon structurée l'article, à présenter de façon argumentée, claire et dans une langue de qualité, tel ou tel point qui lui aura semblé particulièrement intéressant. Enfin l'examineur l'invite à préciser tel ou tel aspect.

En règle générale, le jury a constaté que les candidats maîtrisent de mieux en mieux la préparation de l'épreuve et la technique de son déroulement.

Néanmoins, le jury constate que beaucoup de candidats sont surpris lorsqu'il leur est demandé de lire un court extrait de l'article. Cette séquence, très courte, permet à l'examineur de vérifier la correction phonologique de la langue utilisée. Sur ce plan, le jury constate d'une part que beaucoup de candidats ont tendance à OUVRIER les voyelles, alors que le castillan se caractérise précisément par la FERMETURE des voyelles. D'autre part, certains phonèmes consonantiques propres au castillan (les inter dentales par exemple, les Z et C e, i,) sont articulés à la française. Une pratique régulière de l'oral est indispensable.

Comme les années précédentes le jury a constaté des difficultés dans le maniement des chiffres et des nombres, l'utilisation de barbarismes de conjugaison ou lexicaux, des fautes de grammaire, de conjugaison...

Cependant, le jury constate cette année que les notes attribuées sont en grande proportion au dessus de la moyenne. L'explication est peut être à chercher dans le nombre relativement important de candidats en langue facultative qui ayant démissionné, ne se présentent pas à l'oral.

Quoi qu'il en soit, le jury constate que cette année encore, les candidats en Langue Obligatoire ont obtenu, en général, de bonnes notes, certains candidats en Langue Facultative aussi. Le jury répète qu'une pratique régulière d'exercices oraux est INDISPENSABLE pour obtenir de bons résultats à l'épreuve de langue du Concours.